

le bulletin

Sacierges- st- Martin

NOVEMBRE 2025

90

Le mot du Maire



Dans ce nouveau numéro du Bulletin, vous pourrez constater que notre commune est toujours aussi dynamique. Nous avons réalisé tous les travaux inscrits au budget ; il nous reste à faire des empierrements de certains chemins.

En général, notre commune est bien entretenue, en particulier le cimetière. En période de Toussaint, nous n'avons que des compliments des gens qui le visitent. Merci aux agents communaux pour leur compétence.

Actuellement à l'intérieur de la mairie, un nouveau chantier a démarré : le classement des archives. Celui-ci est effectué par deux bénévoles, Martine Grellier et Anne-Marie Baritaud, en collaboration avec notre secrétaire. Merci à elles.

Vous trouverez également dans ce bulletin le riche programme des festivités à venir dans notre commune.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.



Bibliothèque de Sacierges
Chéniers, 5 bis Rue d'En Bas

Ouverture :

Mercredi de 16h30 à 18h00
Dimanche de 11h00 à 12h00

sacierges@mediathequesdelabrenne.fr

Le maire,

Thierry BERNARD

HORAIRES du secrétariat

Lundi : 9H à 12H
Mardi : 9H à 12H
Jeudi : 9H à 12H
Vendredi : 9H à 12H

Tél : 02 54 47 55 04



IntraMuros : Consultez les événements, actualités et points d'intérêt de votre commune et de celles aux alentours. Abonnez-vous et recevez les alertes de votre collectivité en temps réel (application à télécharger gratuitement sur google play ou apple store).

Congés : le secrétariat sera fermé

Lundi 10 novembre 2025

Réunions : le secrétariat sera fermé
mardi 18/11 ; jeudis 20/11 et 27/11



Le site internet de la mairie :

<http://www.mairie-sacierges.com/>

Mail mairie : sacierges-mairie@wanadoo.fr



Visite de Madame Arlène VIVIEN Sous-préfète du Blanc

Madame la sous-préfète du Blanc, Arlène VIVIEN, s'est déplacée à Sacierges St Martin le mercredi 27 août. Elle a rencontré le Maire et ses 3 adjoints pour échanger sur les atouts de la commune suite aux différents investissements réalisés avec les aides financières de divers partenaires dont l'État :

- Citerne de récupération d'eau de pluie pour arrosage des espaces verts et fleuris
- Passage de l'éclairage public en LED
- Rénovation complète du logement locatif de Chéniers avec obtention d'un DPE catégorie C.



Madame VIVIEN a souligné le dynamisme de l'équipe municipale pour solliciter au mieux les aides financières. A l'avenir, les dossiers de demande de subventions passeront par un guichet unique plus facile d'accès

Monsieur le Maire a par ailleurs déploré le temps « perdu » à tenter de régler des litiges de voisinage, à faire face à des incivilités toujours plus nombreuses.

Cérémonie Machelidon : 27 juillet 2025

Ci-dessous, un extrait du discours de l'ANACR :

Chacun le sait, ce que plusieurs millions de déportés ont vécu dès l'instant où l'on referma sur eux les portes des wagons, fut au delà de tout ce que l'homme avait pu imaginer auparavant. Certains nazis eux mêmes reconnaissaient - non sans cynisme - le caractère inconcevable de leurs actes.

Depuis, leurs faits d'armes ont été tant de fois contés, avec les mêmes mots, les mêmes images, par tant de témoins différents à travers l'Europe entière, que nul ne peut aujourd'hui les ignorer. Nous tenterons également de dire ce que fut la vie de ces centaines de milliers de familles française qui, comme celle de Georges Machelidon, voulurent croire jusqu'au bout au retour des leurs.



Georges Machelidon fit partie du dernier convoi pour rejoindre les détenus(e), femmes et hommes, vers le camp de concentration de Neuengamme



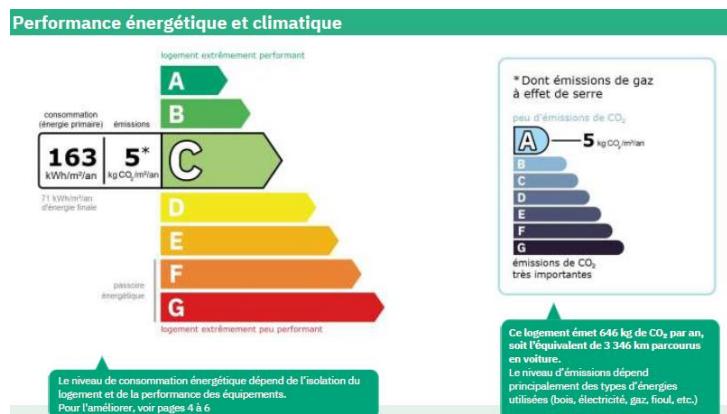
Logement à louer – 5 Rue d'En Bas - Chéniers



Après plus d'un an de travaux de rénovation énergétique et d'aménagements, la commune propose à la location dans le hameau de Chéniers :

- Maison de 121 m² avec petit jardin d'agrément
- Rez de chaussée avec cuisine, salle à manger, toilettes
- Au 1^{er} étage : 4 grandes chambres parquetées, salle de bains avec douche à l'italienne , WC, nombreux placards
- Grand sous-sol avec rangements et évier
- Chauffage par pompe à chaleur air / eau
- Fenêtres double vitrage et équipées de volets roulants solaires
- DPE C

**Loyer mensuel
600 euros
hors charges**



Ce logement convient à une famille sérieuse, avec enfants. Il est possible de raccorder ce logement à la fibre (télétravail).

Ce logement vous intéresse ?

Pièces à joindre :

- Copie de carte d'identité,
- Copie des 3 derniers bulletins de paie,
- Copie du dernier avis d'imposition sur les revenus,
- Copie du contrat de travail en cours,
- Copie des 3 dernières quittances de loyer.

Demande à envoyer en mairie par mail sacierges-mairie@wanadoo.fr OU courrier 5 rue de l'Ebaupin

Élections municipales 15 & 22 mars 2026

Les électeurs sont convoqués le 15 mars 2026 pour le renouvellement des conseils municipaux ainsi que pour l'élection des conseillers communautaires. Dans les communes où un second tour est nécessaire, celui-ci est organisé le 22 mars 2026.

Tous les candidats au premier tour des élections municipales, quelle que soit la taille de la commune, doivent déposer leur candidature auprès de la préfecture. La date limite de dépôt est fixée au 26 février 2026 à 18 heures.

Nouveauté : Scrutin de liste dès les municipales de 2026

Depuis la loi du 21 mai 2025, le mode de scrutin des conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants est identique à celui des communes de 1 000 habitants ou plus.

Le mode de scrutin aux élections municipales est **un scrutin de liste proportionnel** (avec une prime de 50% pour la liste arrivée en tête) à deux tours. Les listes doivent respecter la parité, c'est-à-dire être composées d'autant de femmes que d'hommes, avec une alternance obligatoire une femme, un homme ou inversement. **Les électeurs ne peuvent pas rayer des noms ou changer leur ordre sur les bulletins (panachage)**, faute de quoi le vote sera comptabilisé « nul ».

Municipales : quel mode de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants ?



Liste composée d'un seuil minimum de candidats (en fonction de la taille de la commune)

Une liste peut compter jusqu'à 2 candidats de moins par rapport à l'effectif théorique du conseil municipal.

Panachage interdit (impossibilité de rayer des noms)

Alternance stricte femme/homme ou inversement



Au premier tour, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir (prime majoritaire). Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés, en fonction du nombre de suffrage obtenus.

Si aucune liste n'obtient la majorité absolue, un **second tour** est organisé. Lors du second tour, seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10% des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. Elles peuvent connaître des modifications, notamment par fusion avec d'autres listes pouvant se maintenir ou fusionner. Les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés peuvent fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10%. La répartition des sièges se fait alors comme lors du premier tour.

Qui peut être candidat aux élections municipales ?

Pour être éligible en qualité de conseiller municipal cinq conditions doivent être réunies :

- être français ou ressortissant de l'Union européenne ;
- avoir 18 ans révolus au jour du scrutin ;
- avoir satisfait aux obligations militaires ;
- être électeur de la commune ou inscrit au rôle des contributions directes de la commune ou justifier devoir l'être au 1er janvier 2026 (candidats "extra-communaux") ;
- être candidat dans une seule circonscription électorale.

Le nombre de conseillers municipaux est fixé en fonction de la population de la commune, soit 11 conseillers pour Sacierges Saint Martin.

Qui sont les conseillers communautaires ?

Les conseillers communautaires sont les représentants des communes au sein des organes délibérants des groupements intercommunaux dont elles sont membres (communautés de communes). Le nombre et la répartition des sièges du conseil communautaire est déterminé par les communes : pour Sacierges 1 titulaire et 1 suppléant.

Pour les communes de moins de 1 000 habitants, les conseillers communautaires sont désignés dans l'ordre du tableau du conseil municipal, l'objectif recherché étant de permettre que le maire et éventuellement le premier adjoint siègent au sein de l'assemblée communautaire

Nouveaux arrivants dans la commune : S'inscrire sur la liste électorale de la commune



Les listes électorales sont extraites du répertoire électoral unique (REU). Les personnes qui souhaitent **s'inscrire sur les listes** en vue de participer au scrutin peuvent déposer leur demande jusqu'au 6 février 2026. Des inscriptions pourront être reçues ultérieurement pour des cas bien précis et listés par l'article L. 30 du code électoral (jeunes devenus majeurs après le 6 février, fonctionnaires mutés, etc.).

Pour pouvoir être inscrit sur la liste électorale d'une commune, vous devez vous trouver dans une des situations suivantes :

- votre domicile se situe dans la commune (ou vous résidez dans cette commune, en étant par exemple logé chez un proche) ;
- vous êtes soumis aux impôts locaux de la commune ;
- vous êtes le gérant ou l'associé d'une entreprise située dans la commune.

Les inscriptions sont possibles en mairie ou en ligne :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

TRAVAUX DU FUTUR SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE SONNE ET ABLOUX



Dans le cadre d'un vaste programme de sécurisation de la ressource en eau potable, préconisé par Monsieur le Préfet de l'Indre, ont lieu actuellement des travaux d'interconnexion entre le syndicat de la Vallée de l'Abloux et celui de Celon, travaux consistant à la pose de canalisations reliant les deux syndicats. Ces travaux dont le montant est d'environ 5 millions d'euros sont subventionnés à hauteur de 80 %.



Dans notre commune, vous avez pu constater lors de vos déplacements que cette canalisation relie la station de Lutzeret à celle de Sacierges, via La Puychallerie, Le Colombier et le Plaix, occasionnant parfois quelques désagréments en matière de circulation.

COURSES CYCLISTES

Grand Prix de Sacierges : 26 juillet 2025

Chaque année, fin juillet, cette course Ufolep de 82,6 km se dispute sur les routes de Sacierges et rassemble plus de 70 participants. La commune de Sacierges octroie une subvention de 300 € au Vélo club blancois pour le soutenir dans cette course.



Bol d'Or des amateurs: 03 octobre 2025



Le Bol d'Or des Amateurs (Élite Nationale), organisé par l'US Argenton Cyclisme, s'est disputé le vendredi 3 octobre entre Thollet (Vienne) et Cuzion (Indre), sur une distance de 180 kilomètres.



Le Bol d'Or des Amateurs 2025 est associé avec le Trophée des Champions qui a eu lieu le lendemain 4 octobre



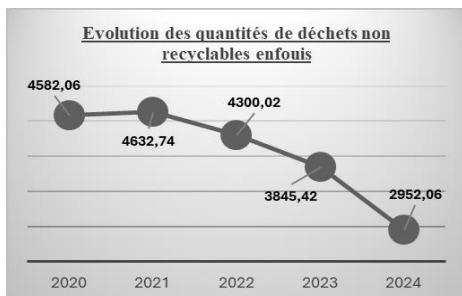
Du côté de nos déchets

Mise en place de la Redevance Incitative pour 2026

A compter du 1^{er} janvier 2026, la Redevance Incitative (RI) va remplacer la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

Jusqu'à présent, la contribution financière demandée aux usagers du service se faisait par le biais de la TEOM, qui était facturée avec votre taxe foncière. Cette TEOM, injuste car non basée sur la production réelle de déchets, va disparaître pour laisser la place à la RI, qui sera calculée en fonction des volumes de déchets non recyclables produits par chaque ménage.

Focus sur les performances du tri au SYMCTOM



Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces bons résultats (extension des consignes de tri, conjoncture) mais le passage à la RI en est sans aucun doute le principal levier.

Les résultats obtenus depuis plusieurs années en termes de performances de tri sur les flux des non recyclables (bacs noirs) et des emballages (bacs jaunes), sont satisfaisants. Grâce aux efforts de la grande majorité des usagers, nous avons diminué l'enfouissement des déchets non recyclables de plus de 35 % en 4 ans. Parallèlement, les quantités d'emballages collectés, triés puis recyclés, ont augmenté de plus de 115 % dans le même laps de temps.

Avenir

Notre nouveau site internet sera disponible en début d'année prochaine. Vous y trouverez, notamment grâce à une application appelée "MONTRI", toutes les informations utiles sur le SYMCTOM, les services, le tri, mais également un module dédié au suivi individuel de la RI (grille tarifaire, simulateur de facturation, suivi des levées de bacs, les différents prélevements possibles, suivi de facturation, ...)



Calendrier de collecte

NOVEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2		
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

RAPPEL DES BONNES PRATIQUES

Sortir les bacs la veille, poignée tournée vers la rue de préférence
Rentrer les bacs après le passage du Symctom
Trier au mieux pour diminuer l'enfouissement

GRIPPE AVIAIRE : Protégez vos volailles domestiques !

Les quelques grues cendrées envoyées en laboratoire ont bien été infectées par le virus. Une cinquantaine d'oiseaux sauvages suspects ont été recensés par Indre Nature depuis le 20 octobre.



**Des cas de contamination en Brenne :
La préfecture de l'Indre a pris un arrêté, ce vendredi 24 octobre 2025, après l'identification de cas de grippe aviaire chez cinq grues retrouvées mortes à Lingé.**

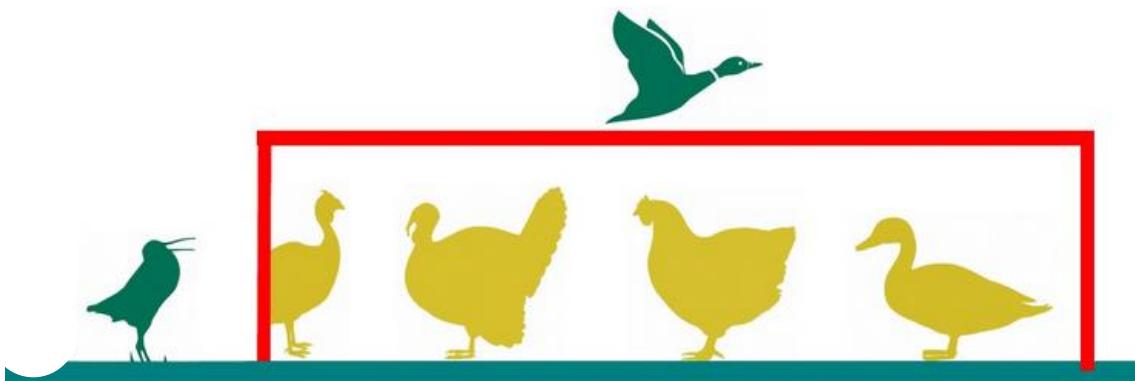
Depuis le 22 octobre 2025, des mesures de prévention et de biosécurité sont obligatoires sur l'ensemble de territoire : Mise à l'abri des volailles de toutes espèces, **y compris pour les particuliers**

- Pour les basses-cours de moins de 50 volailles : Protection des volailles et oiseaux captifs par des filets,
- Pour les exploitations détenant 50 volailles et plus : Mise à l'abri et protection de l'alimentation et de l'abreuvement.

Autres mesures :

- Renforcement des mesures de biosécurité lors du transport de palmipèdes ;
- Conditions particulières d'utilisation et de transport d'appelants ;
- Mouvements de gibiers à plumes soumis à conditions ;
- Interdiction des rassemblements d'oiseaux, sauf dérogation expresse.

PROTECTION OBLIGATOIRE DES BASSES-COURS AFIN D'ÉVITER LA CONTAMINATION DES VOLAILLES DOMESTIQUES



Oiseaux sauvages à risque : grues, oies, bernaches, sarcelles, sternes, mouettes, cygnes, canards,,

Si vous trouvez un oiseau malade ou blessé, ne le touchez pas ; contactez l'Office français de la biodiversité (OFB) de l'Indre au 02 54 24 58 12

Pour rappel, l'influenza aviaire n'est pas transmissible à l'homme par la consommation de viandes de volailles, œufs, foie gras ...

Planning de la Rur@linette à Sacierges St Martin

Le 4^{ème} vendredi de chaque mois / De 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h



LE PRINCIPE ?

Ouvert à tous et entièrement **gratuit**, la Rur@linette est un service itinérant qui **vous accompagne dans vos démarches administratives et numériques**.

OU ET QUAND ?

Sur la place Georges Sand à **Sacierges St Martin**
De **10h à 12h30** et de **13h30 à 16h**
tous les 4^{ème} vendredi du mois.



Un Service d'Accueil Numérique Itinérant

France Services

NOS ACTIONS

- Création de compte** (Ameli, Impôts, boite mail, CAF, France travail,...)
- Demande** de carte grise, de permis, de retraite, de prime d'activité, carte d'identité, passeport, ...
- Interlocuteurs direct** avec nos partenaires pour suivre vos dossiers
- Réalisation** de CV, **Aide** dans la recherche d'emploi
- ...

CONTACTEZ-NOUS

Pour plus d'informations ou prendre rendez-vous :

07.88.83.29.82

ruralinette@famillesrurales.org



La Ruralinette

Les maisons France Services

France services vous permet d'accéder en un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics :



Vendredi 28 novembre

Pas de passage en décembre

Vendredi 23 janvier

Programme des festivités à venir à Sacierges



MERCREDI 24 DÉCEMBRE

VEILLÉE DE NOËL À L'ÉGLISE DE SACIERGES



BRIOCHES DU TÉLÉTHON

Dimanche 23 novembre	Vente des brioches du Téléthon par les bénévoles (de 9h30 à 12h à la bibliothèque de Chênières et en porte à porte)
Mercredi 24 décembre	Veillée de Noël à l'église et service de vin chaud – 19 h 30
Samedi 03 janvier 2026	Spectacle et goûter de Noël des enfants de la commune – Salle Guy Authiat à 15h15
Samedi 03 janvier 2026	Cérémonie des vœux du Maire – Salle Guy Authiat à 17 h 30
Samedi 10 janvier 2026	Repas des Aînés – Salle Guy Authiat à 12 h 00

SAMEDI 3 JANVIER 2026 À 15H15

MAGIE EN FAMILLE !



Captain Franko, domicilié à La Minière, a plus de 35 ans d'expérience dans le spectacle. Depuis sa base dans le centre de la France il présente ses spectacles partout dans le monde.

Captain Franko présentera son spectacle humoristique de magie jeune public, à déguster en famille: « Magie en Famille » Des vrais tours de magie impressionnantes, et des éclats de rire à volonté.

Un goûter (et peut-être une surprise pour les enfants ?) à la fin du spectacle.

SAMEDI 3 JANVIER 2026 À 17H30

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

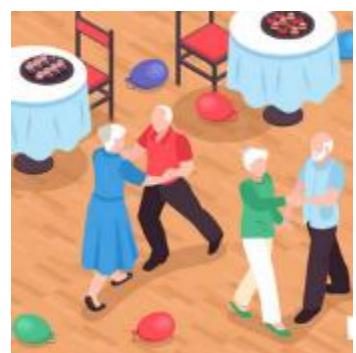
Autour d'une galette des rois et du verre de l'amitié



SAMEDI 10 JANVIER 2026

REPAS DE L'AMITIÉ

Le repas aura lieu le samedi 10 janvier à midi. Toutes les personnes de la commune âgées de plus de 60 ans recevront une invitation. Pour les personnes âgées de plus de 80 ans et qui ne pourraient pas se déplacer, un colis de produits locaux leur sera offert. Pour une bonne organisation, merci de répondre à l'invitation dès réception.



Programme cantonal 2025 :

Samedi 15 novembre	Roussines	Repas « Tripes » à 12h + vente de parts de tripes
Dimanche 16 novembre	Saint Civran	Randonnée groupée à 9 h Repas bourguignon suivi d'un après-midi Ping pong
Samedi 22 novembre	Chaillac	Petit cochon en drive derrière la mairie à partir de 11 h
Dimanche 23 novembre	Roussines	Loto à 14h30 par le comité des fêtes de Beaulieu
Dimanche 30 novembre	Roussines	Repas basque à 12 h organisé par les amis de Lulu Salle des fêtes du Pêcher : ventes d'objets par les résidents de la MARPA
Samedi 06 décembre	La Châtre l'Anglin	Tête de veau en drive à partir de 11 h et le soir repas tête de veau
Samedi 06 décembre	Saint Benoît du Sault	Rando motos le matin repas à l'ancien gymnase à 12 h
Vente de jus de pommes et boudins les samedis matins jusqu'au 6 décembre devant l'ancienne boucherie Blanchet		

**A Sacierges : vente de brioches
le DIMANCHE 23 NOVEMBRE**

Téléthon
À Sacierges



(réservations auprès de votre bénévole habituel)
5 € la brioche (dont 2,05 € reversés pour le Téléthon)



L'école de Roussines



Cette année, tous les enfants du RPI travaillent sur le thème du cirque.

Un voyage de 3 jours sera organisé pour les élèves de maternelle et les CP/CE1/CE2 en février sur ce thème. Au programme, équilibre sur objets; jonglerie; aériens et acrobatie.

Les 62 élèves bénéficieront aussi de l'intervention de professionnels du cirque pour préparer le spectacle de fin d'année.

En fin d'année certains élèves passeront une journée à Paris.



BON DE COMMANDE SAPINS DE NOËL

NOM :

Livraison : Lundi 1^{er} décembre à partir de 16h30

A RAPPORTER IMPERATIVEMENT AVANT LE 16 NOVEMBRE

Sapins coupés NORDMAN	Tailles (cm)	Prix (euros)	Nombre	Sous-TOTAL
	80/100	17.00		
	100/125	19.00		
	125/150	24.00		
	150/175	29.00		
	175/200	36.00		
	200/250	44.00		
	250/300	62.00		
Sapins coupés EPICEA				
	100/125	12.00		
	125/150	14.00		
	150/175	16.00		
	175/200	18.00		
	200/250	19.00		
	250/300	29.00		
Bûches*	50	6.00		
	60	7.00		
Branches par 5		11.00		
TOTAL				

*bûches diam 50 pour sapins jusqu'à 150-175cm, bûches diam 60 pour sapins à partir de 175-200cm

Comme chaque année, l'école vous propose d'acheter votre sapin de noël. Pour cela, **il suffit de compléter le bon de commande ci-contre, d'y joindre votre règlement (par chèque à l'ordre de la coopérative scolaire) et de rapporter le tout à l'école avant le vendredi 14 novembre.**

ATTENTION, cette année, il n'y a qu'une seule date de livraison.

La livraison s'effectuera à l'école le 1^{er} décembre

LE COLLECTIF DE CHENIERS



Oui, le comité des fêtes de Chéniers n'existe plus, il a été absorbé par celui de Sacierges.

Avant ce comité chapeautait plein de choses : **le club cuisine, la bibliothèque, et le collectif.**

La bibliothèque, elle, a survécu. Elle appartient maintenant à la Communauté de communes.

Le club cuisine, lui, a fermé. Le collectif a aussi fermé.

Le 11 octobre dernier, le village de **Chéniers** a organisé une soirée placée sous le signe du souvenir et de la convivialité.

Quelle belle soirée à la salle des fêtes de **Sacierges** ! (70 personnes présentes)

Grâce à l'implication des comités des fêtes, du collectif, des bénévoles et de tous les participants, cette rencontre a été un véritable succès, mêlant bonne humeur, film et moments de partage.

Une belle illustration de la vitalité de notre village !

Cet hommage, empreint d'émotion et de partage, a rassemblé de nombreux habitants, amis et bénévoles venus témoigner de leur attachement à leur hameau et à celles et ceux qui en ont fait la richesse.

Nous adressons nos sincères remerciements à **Monsieur le Maire, Thierry BERNARD**, pour le prêt de la salle des fêtes de Sacierges, au **comité des fêtes de Sacierges** pour leur soutien, au **comité des fêtes de Chéniers** et au **collectif** pour leur participation au financement de l'apéritif dînatoire, ainsi qu'au site des **camarades de Sacierges et Chéniers** pour la communication.

Enfin, un grand merci aux **bénévoles** pour leur engagement, et à **toutes les personnes présentes** pour leur participation et leur bonne humeur, qui ont contribué à faire de cet hommage un moment fort, empreint de chaleur humaine et de solidarité.

Article rédigé par Guy Axisa

 **La P'tite LUDOthèque à Prissac**

Nouveau !



● Jeu sur place

● Emprunt pour jouer à la maison

On peut jouer quand ?
Tous les mercredis de 15h à 18h

Qui ?
Les enfants, ados, adultes et seniors !

C'est où ?
22 route de Bélâbre
PRISSAC (à côté de l'école)

Adhésion
12€ par famille/an ou 15€ hors Parc (après un 1^{er} essai gratuit)
3€/les 10 emprunts



LA LUDOthèque DU PARC
2 rue Principale - 36300 Douadic
02 54 28 78 09
maisonenfance-parcbrenne-ludotheque@orange.fr



Présence BU'SANTÉ À St Benoît du Sault



Tél : 07 43 16 50 50

Novembre 2025

Mercredi 6 - Jeudi 7 novembre

Mercredi 19 - Jeudi 20 novembre

Décembre 2025

Mercredi 3 - Jeudi 4 décembre

Mercredi 17 - Jeudi 18 décembre

Mercredi 31 décembre

GITE COMMUNAL

La cuisine du gîte a été entièrement rénovée fin 2024, afin d'être plus fonctionnelle, notamment avec l'installation d'un lave-vaisselle.



Le gîte dispose également d'un lave-linge et d'un sèche-linge.



Chambre double



*1 chambre PMR
avec douche et toilettes*



*Cheminée centrale
Et conviviale*



Salle à manger - Télévision

Gite de l'ÉBAUPIN

- chambre 1 personne : 20 euros par nuitée
- chambre double : 40 euros par nuitée
- location du gîte complet : 250 euros par nuitée
- Salle à manger seule : 70 euros
- location des draps : 5 euros par paire



*Jardin d'agrément
avec salon de jardin
pour manger en
extérieur*

WIFI fibre - Gratuit dans le gîte